

<b>Zeitschrift:</b>	Revue économique franco-suisse
<b>Herausgeber:</b>	Chambre de commerce suisse en France
<b>Band:</b>	15 (1935)
<b>Heft:</b>	6
<b>Rubrik:</b>	Activité de la Chambre de commerce suisse en France : compte rendu de la XVIIe assemblée générale

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

Organe mensuel officiel  
de la

Chambre de Commerce suisse en France  
16, Avenue de l'Opéra

Juin 1935

Paris-I<sup>er</sup> Quinzième Année. — N° 6

Téléphone :  
Opéra 90-68  
Adresse télégraphique :  
Commersuis-Paris 111

La Revue économique franco-suisse fait suite  
au Bulletin mensuel de la Chambre de  
Commerce Suisse en France

Le numéro : 3 fr.  
Abonnement annuel : 30 fr.  
(argent français)  
Chèques postaux Paris 32-44

## SOMMAIRE

### ACTIVITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

	Pages		Pages
Compte rendu de la 17 <sup>e</sup> Assemblée Générale .....	101	Compte rendu du banquet du 29 mai 1935 .....	111
Rapport du Conseil d'Administration .....	103	Discours de M. Brandt, Président de la Chambre de Commerce Suisse en France .....	112
— du Trésorier .....	107	Discours de M. Dunant, Ministre de Suisse en France .....	113
— des Commissaires aux Comptes .....	109	Discours de M. Schulthess, ancien Président de la Confédération helvétique .....	114
Allocution de M. Dobler, Président Fondateur de la Chambre de Commerce Suisse en France .....	109	Discours de M. Marchandieu, Ministre du Commerce et de l'Industrie .....	116

### ACTIVITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

## Compte rendu de la XVII<sup>e</sup> Assemblée générale

Les membres de la Chambre de Commerce Suisse en France se sont réunis en Assemblée générale, au siège de cette Compagnie, le mercredi 29 mai dernier, à 14 heures et demie. Cette réunion, honorée de la présence de M. Dunant, Ministre de Suisse en France et Président d'honneur de la Chambre de Commerce Suisse en France, fut présidée par M. Dobler, Président fondateur de cette Association; M. Dunant était accompagné de M. de Torrenté, Conseiller de Légation, Chargé des Affaires commerciales.

Après avoir adopté sans modification le procès-verbal de la seizième Assemblée Générale du 6 juin 1934, les membres présents entendirent le Secrétaire Général donner lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice écoulé; M. Jacques de Pury, membre du Conseil d'Admi-

nistration, lut ensuite le rapport du Trésorier, M. La Roche étant absent de Paris; M. Iselin donna communication du rapport des Commissaires aux Comptes; ces trois rapports furent approuvés à l'unanimité par l'Assemblée générale; ils sont reproduits intégralement dans le présent numéro de la « Revue Economique Franco-Suisse ».

Nous publions également plus loin l'allocution personnelle que M. Dobler lut ensuite aux membres présents de la Chambre de Commerce Suisse en France et par laquelle il remercia tous ses collaborateurs de l'appui qu'il trouva auprès d'eux au cours de ses neuf années de présidence; il formula ensuite des vœux pour son successeur, rappelant ainsi à l'Assemblée sa décision de ne pas se laisser porter à nouveau à la



**M. Ferdinand DOBLER,**

Président Fondateur et Membre d'Honneur de la Chambre de Commerce Suisse en France.

Buste exécuté par le Maître ARNOLD HUGGLER, coulé en bronze à cire perdue.

(Cliché Berrès, Marouteau et Cie.)

présidence de la Compagnie, trouvant à bien juste titre qu'il avait rempli sa tâche et qu'il appartient à d'autres d'assumer la charge de président.

Les membres témoignèrent éloquemment, par des applaudissements nourris, leur gratitude envers M. Dobler qui, reprenant la parole, fit part à l'Assemblée des propositions du Conseil d'administration en ce qui concerne l'élection du futur président, le renouvellement partiel du Conseil d'administration, la nomination de trois nouveaux administrateurs et de deux commissaires aux comptes pour l'exercice 1935.

Pendant que les scrutateurs, MM. Deluz et Barth, dépouillaient les bulletins, le vote ayant lieu au scrutin secret, le Secrétaire général fit une communication à l'Assemblée au sujet des conditions de vote en Suisse des ressortissants helvétiques domiciliés à l'étranger, question particulièrement à l'ordre du jour en raison de la proximité du vote fédéral du 2 juin sur « l'initiative de crise ».

Cette communication terminée, M. Dobler apprit à l'Assemblée qu'à l'unanimité des membres actifs — présents ou représentés, moins les voix des intéressés — M. Gustave Brandt était élu Président, que les mandats de MM. Brandt, Dobler et Sennhauser étaient renouvelés pour une nouvelle période de six années, que MM. Baumann, Vaucher et Stamm-Nion étaient appelés à faire partie du Conseil d'Administration, que M. Iselin était réélu comme commissaire aux comptes et que M. Charles-Edouard Muller était désigné pour remplir cette tâche, en remplacement de M. Marcel, contraint malheureusement à renoncer à ce poste de confiance où il sera sincèrement regretté.

L'Assemblée accueillit les résultats de ce vote par des applaudissements chaleureux et prolongés, qui témoignaient entre autres de la grande satisfaction de tous à voir M. Brandt devenir le digne successeur de M. Dobler.

M. Brandt prit alors la parole et remercia l'Assemblée de l'unanimité de ses suffrages. Il rappela que dix-huit ans plus tôt, il avait fait partie du Comité alors créé pour la fondation de la Chambre de Commerce Suisse en France, avec MM. Moricand et Charles Courvoisier, tous deux décédés, MM. Benjamin Rossier, Jean-Louis Courvoisier et Dobler, qui ont tous rempli leur mission envers notre Association. M. Brandt constatant avec mélancolie que les années ont passé

et que son tour est maintenant venu, tint à dire que s'il s'est décidé à se laisser porter à la Présidence, il ne l'a fait que grâce aux concours très efficaces que lui ont apportés et que continueront à lui apporter les membres du Conseil d'Administration, du Comité de Direction et particulièrement, le Vice-Président, M. Bollier. Il s'inspirera tout spécialement des exemples que lui ont donné MM. Dunant et Dobler, Président d'Honneur et Président Fondateur de notre Association.

Il termina son allocution en rappelant à l'Assemblée que ce fut à l'issue de sa deuxième présidence que le titre de « Président fondateur » fut décerné à M. Dobler et que ce serait ne diminuer en rien ce titre que d'y ajouter celui de « membre d'honneur », qui n'a été, précédemment, décerné que trois fois. Sur la proposition de M. Brandt, l'Assemblée en entier se leva pour marquer son approbation à cette nomination et applaudit longuement M. Dobler « Président fondateur et Membre d'honneur » de la Chambre de Commerce Suisse en France.

M. Bollier, Vice-Président, prononça ensuite quelques paroles, demandant à M. Dobler d'accepter en témoignage d'admiration et de gratitude le buste de notre Président Fondateur, exécuté par le Maître Arnold Huggler et offert par tous les membres du Conseil d'Administration, des Comités des Sections de Lyon et Marseille, les Secrétaire de Paris et Lyon, et l'artiste. (Voir la reproduction ci-contre.)

Très ému, comme toute l'Assemblée, par l'ovation qui lui était faite, M. Dobler prononça ces quelques paroles qui, par leur simplicité et leur brièveté, en disaient plus long que de grands et beaux discours :

« Je ne peux pas ne pas répondre à ce qu'on vient de dire : Je vous remercie... puis, je me tais. »

Enfin, M. Dunant termine cette touchante manifestation en faveur de M. Dobler, en rappelant la bonne humeur dont notre Président fondateur a toujours fait preuve en dépit des soucis et des difficultés et en lui souhaitant un peu de repos après avoir donné tant d'années de sa vie à ses compatriotes.

M. Dunant remercia ensuite M. Brandt pour les paroles qu'il lui avait adressées et lui exprima ses vœux les plus affectueux pour l'accomplissement de sa nouvelle tâche.

## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ACTIVITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE PENDANT L'ANNÉE 1934

MONSIEUR LE MINISTRE, MESSIEURS,

Notre Chambre de Commerce vient de passer une année pleine de grosses préoccupations, une année pendant laquelle la crise économique est allée sans cesse en s'aggravant dans tous les pays du monde. Mais nous ne devons pas nous perdre dans des considérations générales; notre rôle se borne aujourd'hui à vous rendre compte des résultats que notre Association a obtenus pendant l'année écoulée.

### Aperçu général :

Il y a une année, dans le rapport d'activité de notre Chambre de Commerce pendant l'année 1933, nous avions souligné le double rôle joué par notre Association comme organe de défense des intérêts particuliers

de ses membres (grâce aux études, enquêtes, démarches, etc., entreprises à la demande de nombreux adhérents) et comme organe de défense des intérêts généraux du commerce franco-suisse (grâce à une importante action de propagande en France en faveur de la bonne entente économique entre les deux pays). Nous allons vous exposer tout à l'heure dans quelles conditions notre Compagnie a continué à remplir cette double tâche au cours de l'année écoulée. Mais si l'action de propagande, en marge des négociations qui aboutirent à la conclusion d'une nouvelle convention de commerce franco-suisse, fut le signe caractéristique de notre activité en 1933, nos efforts pendant l'année dernière ont également tendu dans deux directions — non pas nouvelles — mais que nous avons jugées dignes d'une attention plus vigilante que par le passé,